Image not found or type unknown

# Huissier sourd à ma demande

Par **ucarlacciu**, le **28/01/2011** à **12:41**

Bonjour,

voilà, j'avais deux dettes à régler chez un huissier, j'avais bien commencé par régler, mais 1 chèque n'est pas passé , donc revenu chez l'huissier sans provision, donc pour moi : IB ! l'huissier à fait une saisie sur salaire dans la foulée, et finalement,après quelques mois, toutes mes dettes ont été réglées.
le problème, c'est qu'après l'avoir relancé par lettre simple pour qu'il me redonne mon chèque sans provision dans une enveloppe que je lui ai envoyé pré affranchie, et bien , il ne me l'a toujours pas renvoyé! donc je suis toujours en IB...a t'il le droit de conserver ce chèque indéfiniment ? quels sont mes recours? ça fait un mois déjà que ça traîne !

merci pour celles /ceux qui pourraient m'aider à résoudre cette affaire du pot de terre contre le pot de fer...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés